



CRITÈRES DE SÉLECTION SAISON 2019/2020

Votés au Comité Directeur du jeudi 17 octobre 2019

M15

Individuel : (quota : à définir)

La sélection pour la ½ finale H2024 se fera dans l'ordre du classement national actualisé après le ¼ de finale.

Les X tireuses du quota pour la Fête des Jeunes sont qualifiées en additionnant les points obtenus :

- Filière H2024
- Championnat de CID (coefficient = 15 / **obligatoire**)

Equipes :

- Voir le règlement IDF pour la répartition des tireuses dans les différentes équipes IDF
- Le classement de CID est formé par l'addition des points obtenus aux :
 - Filière H2024
 - Championnat de CID (coefficient = 15)

M17 – M20

Individuel (N1) : (voir le règlement sportif FFE)

Individuel (N2)* : (quota CID : 3, quota IDF : à définir)

- Tireuses non prises en N1 : sélection sur quota IDF de x places : voir le règlement IDF.
- Tireuses non prises en N1 ou IDF : sélection sur quota CID, le classement est formé par l'addition des points obtenus aux :

M17		M20	
Epreuves	Coefficient	Epreuves	Coefficient
Epreuve IDF n°1	50		
Epreuve IDF n°2	50	Epreuve IDF n°2	50
Championnat CID obligatoire	70	Championnat CID obligatoire	70
Championnat IDF	50	Championnat IDF	50

Equipe :

- La sélection au championnat de France par équipes s'effectue uniquement par une épreuve nationale.

SENIORS

Individuel (N1- N2) : (voir le règlement sportif FFE)

Individuel (N3)* : (quota CID : 3, quota IDF : à définir)

- Tireuses non prises en N1/N2 : sélection sur quota IDF de x places : voir le règlement IDF.
- Tireuses non prises en N1/N2 ou IDF : sélection sur quota CID, le classement est formé par l'addition des points obtenus aux :
 - Critérium de CID (coefficient = 50)
 - Championnat IDF (coefficient = 50)
 - Circuit National de Soissons (coefficient = force de la compétition ELITE au classement national)
 - Championnat de CID (coefficient = 70)
- Pour faire partie de ce classement, il faut avoir fait au moins une des deux épreuves CID

Equipe :

- N1 : AS Bondy , VGA Saint-Maur
- N2 : CE Aulnay sous Bois, AC Bobigny,
- N3 : La sélection s'effectue lors du championnat de CID. Les quotas ne sont pas mis en commun au niveau IDF.

*Si le nombre de tireuses dans le classement de CID n'est pas suffisant pour remplir le quota alloué, les places restantes seront attribuées aux tireuses à jour de licence, ayant un résultat entrant dans le classement national (circuit national, Epreuve IDF, championnat de CID, ...) dans l'année écoulée et par ordre du classement national.